

<p style="text-align: center;"><b>FICHE RETOUR D'EXPERIENCE RESEAU GRAND OUEST "COMMANDE PUBLIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE"</b></p>
---

**VILLE D'ANGERS**

**MARCHE** : Fourniture matériel d'éclairage public

**CONTACT** : Elisabeth CHICH-BOURGINE –  
Conseillère juridique - commande publique ecoresponsable

**ETAT DES LIEUX PREALABLE:**

- Définition exhaustive des besoins pour limiter la consommation d'énergie de la Ville
- Choix du matériel et du niveau d'exigence en adéquation par rapport à l'organisation interne et l'usage Ville d'Angers

**CHOIX JURIDIQUE DE LA COLLECTIVITE :**

- Ciblage d'ampoules basse consommation ou nombre de KW diminués selon secteur
- intégration d'une clause environnementale sur l'article 53 (critère de choix) sur les méthodes utilisées pour le recyclage des déchets

**REALISATION :**

- gros travail du service fait en amont pour cibler au plus juste les besoins avec des objectifs de réduction de consommation d'énergie  
⇒ exigences incluses directement dans le CCTP
- **clause environnementale** : évaluation de la performance sur la reprise et les méthodes de traçabilité et de recyclage utilisées : demande d'un dossier complet  
⇒ incluse dans le RC, dans le CCAP

**RESULTAT :**

L'entreprise titulaire a évidemment répondu en conformité avec le cahier des charges, et a été jugée très performante sur ses méthodes de traçabilité et de recyclage.